



cité
musicale
metz

Tous les visages de la musique



Soutenez-nous !
Cercle des mécènes particuliers



Édito

La Cité musicale-Metz lance son Cercle des mécènes particuliers. Vous avez été nombreux, pendant ces mois de crise sanitaire, à nous témoigner votre soutien, votre attachement à cette Maison et à son Orchestre. Votre présence et vos mots nous ont encouragés à poursuivre nos activités artistiques et pédagogiques, malgré la fermeture de nos salles.

Cette saison 2021-2022, nous souhaitons vous emmener un peu plus loin dans cette aventure collective de la création et la diffusion culturelle, ô combien essentielle pour tout un chacun.

Ainsi, votre don de mécénat constitue un soutien direct à nos missions fondamentales : à la création et à l'accompagnement des artistes, à la transmission et à l'éducation artistique et culturelle, au dynamisme et au développement culturel de notre territoire.

Pour continuer sur cette voie de l'excellence artistique et du partage, nous avons besoin de votre soutien et nous aurons le plaisir de vous faire entrer au cœur de la fabrique de nos spectacles.

Florence Alibert

Directrice générale de la Cité musicale-Metz

Soutenez la Cité musicale-Metz !

La Cité musicale-Metz propose une programmation musicale et chorégraphique éclectique et diversifiée, permettant à toutes et tous de trouver le spectacle, la soirée, l'envie qui lui ressemble. La Cité musicale-Metz développe aussi un projet social et éducatif qui permet aux jeunes, aux familles, à toutes les générations et aux plus éloignés des salles de concert, de découvrir et partager les émotions de la musique et du spectacle vivant.

Soutenir la Cité musicale-Metz, c'est un état d'esprit, un engagement humain. C'est également partager des valeurs d'excellence, de diversité, de transmission et de solidarité.

C'est participer à des moments uniques autour de nos spectacles et concerts et tisser des liens privilégiés avec les artistes et nos équipes : accès à des répétitions, rencontres avec le directeur musical, les musiciens et les artistes, moments de convivialité autour de cocktails, priorité de réservation et d'information, visites privées...

C'est entrer dans la vie d'un orchestre et dans les coulisses de nos salles de concert. **En devenant mécène de la Cité musicale-Metz**, vous marquez votre attachement aux projets que nous défendons et encouragez nos activités dans leur diversité.



Contacts

Julia Dehais

Directrice du développement
jdehais@citemusicale-metz.fr
03 72 60 17 20

Marion Petit

Chargée de développement
mpetit@citemusicale-metz.fr
03 87 39 92 01 / 06 19 64 37 28

Le Cercle des mécènes particuliers

à pour vocation de soutenir :

- **La création artistique et l'innovation**

Commandes à des compositeurs, résidences d'artistes, soutien à l'émergence des groupes et aux jeunes artistes, actions de formation et de professionnalisation, innovation instrumentale...

- **L'éducation artistique et culturelle et l'accès à la culture pour tous**

Programmation jeune public, projets pour les scolaires et les étudiants, actions en faveur de publics éloignés de la culture, partenariats dans les champs du social et de la santé, interventions en Ehpad...

- **Le dynamisme et le rayonnement du territoire**

Projets favorisant l'accès à la culture sur le territoire régional, tournées internationales de l'Orchestre national de Metz, projets audiovisuels et enregistrements...

Dès 100€ de don, entrez dans le Cercle des mécènes!

Vous souhaitez partager à deux votre passion pour la musique ? Soutenez en duo et profitez de paliers d'adhésion avantageux.



Mécène ami : 100€

(coût réel de 34€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes amis : 180€

(coût réel de 62€ après déduction fiscale)



Mécène donateur : 500€

(coût réel de 170€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes donateurs : 950€

(coût réel de 323€ après déduction fiscale)



Mécène bienfaiteur : 1000€

(coût réel de 340€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes bienfaiteurs : 1900€

(coût réel de 646€ après déduction fiscale)

La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. Si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Les avantages

Profitez de remerciements exclusifs
suivant le montant de votre don :

	Mécène ami	Mécène donateur	Mécène bienfaiteur
Mention de votre nom dans la brochure de saison et sur le site internet	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Présentation de saison exclusive en avant-première (saison 2022-2023)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Brochure de saison en avant-première (saison 2022-2023)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès en avant-première à la billetterie, une semaine avant l'ouverture officielle (saison 2022-2023)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Possibilité d'échange et annulation des places	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Interlocuteurs privilégiés	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Visite privée des salles (Arsenal, BAM, Trinitaires et Maison de l'Orchestre, Saint-Pierre-aux-Nonnains, Chapelle des Templiers)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Invitation aux vernissages des expositions	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Conférences privées sur notre programmation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès à des répétitions et rencontres avec les artistes		<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Cocktail / brunch annuel du Cercle		<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès aux événements privilèges du Cercle (répétition au cœur de l'Orchestre...) accompagné de la personne de votre choix			<input checked="" type="radio"/>
Rencontres exclusives avec David Reiland et les artistes en résidence			<input checked="" type="radio"/>
2 coupes de champagne offertes			<input checked="" type="radio"/>
2 invitations pour un concert « découverte »			<input checked="" type="radio"/>

Bulletin d'adhésion (à détacher)

Madame

Monsieur

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

Je donne mon accord pour que mon nom apparaisse sur les documents de communication de la Cité musicale-Metz.

J'accepte de recevoir les communications de la Cité musicale-Metz.

Je souhaite être membre du Cercle des mécènes particuliers de la Cité musicale-Metz pour la saison 2021-2022, en tant que :

Mécène ami
(à partir de 100€)

Mécène donateur
(à partir de 500€)

Mécène bienfaiteur
(à partir de 1 000€)

Duo de mécènes amis
(à partir de 180€)

Duo de mécènes
donateurs
(à partir de 950€)

Duo de mécènes
bienfaiteurs
(à partir de 1 900€)

Montant du don : _____

Reçu fiscal sur la déclaration d'impôts 2021 ouvrant à une réduction d'impôts de 66 % de l'IR (dans la limite de 20 %). Les dons reçus par chèque après le 15 décembre 2021, ne seront encaissés qu'en 2022 et donneront lieu à un reçu fiscal pour l'année 2022.

À _____ Le _____

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque* à :
Cité musicale-Metz

Marion Petit, chargée de développement
3, avenue Ney – 57000 Metz

* Chèque à libeller à l'ordre de l'agent comptable de l'EPCC Metz en Scènes

Signature

citemusicale-metz.fr
+33 (0)3 87 74 16 16

